



## E.P.C.C. DU CHATEAU DE LA ROCHE GUYON

**Établissement public de coopération culturelle à caractère industriel et commercial**

Extrait du registre des délibérations  
Du Conseil d'administration

Délibération n° 2006 – 28 du 17 octobre 2006

Objet : Budget supplémentaire

L'an deux mille six, le 17 octobre 2006 à 9 heures 30, s'est réuni au Conseil général du Val d'Oise, le Conseil d'Administration de l'Établissement Public de Coopération Culturelle du Château de La Roche-Guyon dûment convoqué le 19 septembre 2006

Nombre de membres en exercice : 18  
Nombre de membres présents : 12  
Nombre de votants : 13

**Étaient présents :****Administrateurs**

- Président : Raymond Lavaud, Vice-président du Conseil général du Val d'Oise, Président de la commission culture, loisirs, tourisme
- Patrice Pennel, Préfecture du Val d'Oise
- Représentant du Conseil général du Val d'Oise : Robert Daviot, Vice-président, conseiller général
- Christophe Durand, conseiller général
- Représentant de la commune de La Roche-Guyon : Alain Quenneville, maire
- Représentant du syndicat mixte d'aménagement et de gestion du PNR du Vexin français : Madame Dominique Herpin-Poulenat
- Guy-Antoine de La Rochefoucauld, Propriétaire du Château
- Jean-Baptiste Bellon, architecte des bâtiments de France

**Personnalités qualifiées**

- Personnalité désignée par la commune : Gilles Macré, Conseiller municipal de la commune de La Roche-Guyon
- Personnalité désignée par le propriétaire : Madame Yolaine de La Rochefoucauld

**Représentant du personnel**

- Olivier Lopes
- Laure Hermand, représentant du personnel

**Absents -excusés ayant donné un pouvoir (nombre de pouvoir 1):**

- Jean-Pierre Bady, Conseiller maître à la Cour des Comptes, Président du Conseil National des Parcs et Jardins.

Le nombre de votants est donc de 12 présents + 1 pouvoir= 13 votants

**Absents -excusés :**

- Jean-François de Canchy, Directeur, Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Île de France

**Étaient également présents**

Daniel Hubert, Directeur général adjoint chargé du développement  
Véronique Flageollet-Casassus, Conseil général du Val d'Oise, Directrice de la Direction l'Action Culturelle  
Yves Chevallier, Directeur de l'E.P.C.C. du Château de La Roche Guyon  
Robert Grand, Agent Comptable

**CONSIDERANT :**

- la nécessité de réintégrer au budget de l'établissement les résultats de l'exercice 2004 et 2005,
- le déficit de l'établissement précisé par l'audit comptable et financier mené par KPMG,
- le réajustement nécessaire à la baisse des recettes propres par rapport au budget primitif compte tenu des résultats réalisés à ce jour,
- les mesures d'urgence apportées par le Conseil général pour remettre le budget en équilibre

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,**

**VU** la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle,

**VU** le décret n° 2002-1172 du 11 septembre 2002,

**VU** l'arrêté préfectoral du 19 décembre 2003 créant l'établissement public du château de La Roche Guyon,

**VU** les statuts de l'E.P.C.C.,

**Après en avoir délibéré et à l'unanimité,**

**ADOpte**, le Budget supplémentaire proposé voté par chapitre tant en investissement qu'en fonctionnement et joint à la présente délibération

Pour extrait conforme au registre des délibérations

**Le Président de l'E.P.C.C.  
Raymond LAVAUD**

